

Adresse de la société populaire de Condat-Montagne, ci-devant Saint-Claude (Jura), lors de la séance du 14 brumaire an III (4 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Condat-Montagne, ci-devant Saint-Claude (Jura), lors de la séance du 14 brumaire an III (4 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. pp. 367-368;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21557_t1_0367_0000_13

Fichier pdf généré le 04/10/2019

3

Les citoyens employés à la fabrication du salpêtre dans la section de Chaliér [Paris], offrent par les mains de la Convention, aux veuves, aux orphelins de leurs frères morts à Grenelle et aux blessés, le produit de leur collecte, montant à 152 L 10 s.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité des Finances (6).

4

Les commissions provisoires aux secours publics font passer à la Convention la lettre qui leur a été adressée par plusieurs membres de la société populaire d'Yvetot [Seine-Inférieure], ainsi que la somme de 114 L 15 s, produit d'une collecte faite par cette société en faveur des veuves, enfans et des citoyens blessés par l'explosion de la poudrerie de Grenelle.

Mention honorable et insertion au bulletin (7).

[*Les commissaires provisoires aux secours publics au président de la Convention nationale, le 13 brumaire an III*] (8)

Nous te transmettons, Citoyen Président, la lettre que nous ont adressés plusieurs membres de la société populaire d'Yvetot, ainsi que la somme de cent quatorze livres quinze sols, qui y étoit jointe, produit d'une collecte faite par cette société en faveur des veuves, enfans et des citoyens blessés par l'explosion de la poudrerie de Grenelle, nous te prions citoyen représentant de faire part à la Convention nationale de cet acte de bienfaisance et d'en faire ordonner le dépôt dans la caisse destinée a cet effet.

Salut et fraternité.

DERNICAN.

[*La société populaire et montagnarde d'Yvetot à la commission des secours publics, le 9 brumaire an III*] (9)

Liberté, Égalité, la république ou la mort.

Citoyens

Des membres de la société populaire et montagnarde d'Yvetot, district idem, département de Seine-Inférieure dans la séance du 8 bru-

(6) P.-V., XLVIII, 182-183. Voir ci-dessus *Arch. Parlement.*, 13 brum., n^o 18.

(7) P.-V., XLVIII, 183.

(8) C 323, pl. 1379, p. 6.

(9) C 323, pl. 1379, p. 7. *Bull.*, 16 brum. (suppl.).

maire à fait une collecte pour les malheureux qui ont péri dans la malheureuse affaire de Grenelle, qui se monte à 114 L 15 s que nous vous invitons de mettre à la masse qui sert à les substenter et nous vous invitons à nous en accuser la réception.

Salut et fraternité.

Suivent 4 signatures.

5

L'agent national du district du Tanargue [Ardèche] annonce à la Convention que les administrateurs, complices du camp de Jalès et depuis émigrés, avoient frauduleusement adjudgé dans une seule vente, à un seul individu, douze domaines considérables aux prix de 300 000 L; le directoire, rendu au patriotisme, a fait annuler cette adjudication et ces domaines ont été revendus 1 165 200 L.

Insertion au bulletin, et renvoyé au comité des Finances (10).

[*Le vice-agent national du district du Tanargue au président de la Convention nationale, Joyeuse, le 5 brumaire an III*] (11)

Égalité, Liberté.

Citoyen président, des administrateurs complices des camps de Jallès et depuis émigrés, en fraudant les loix, en comprimant les concurrents par la force armée et la terreur, avaient adjudgé dans une seule vente à un seul individu douze domaines tous précieux et considérables ayant dépendu des ci-devant chartreux de Mazan et Bonnefoi au prix de 300 000 L. Le directoire du Tanargue rendu au patriotisme s'est empressé de faire annuler cette adjudication frauduleuse, annonce à la Convention que non seulement ces domaines ont été estimés 394 229 L 107 mais qu'ils se sont vendus 1 165 200 L aux cris répétés, vive la République, vive la Convention. Un lot estimé 1 400 L s'est élevé par la vente à 15 000 L.

Salut et fraternité.

ANDRÉ.

6

La société populaire de Condat-Montagne, ci-devant Saint-Claude, département du Jura, félicite la Convention sur son énergie, elle annonce qu'elle n'a point partagé le délire des prétendus patriotes de Dijon, de Marseille et de Grenoble, qui

(10) P.-V., XLVIII, 183.

(11) C 323, pl. 1390, p. 31. *Bull.*, 20 brum. (suppl.).

vouloient l'entraîner dans une croisade contre l'autorité centrale : elle invite la Convention à continuer avec courage ses travaux.

Mention honorable, insertion au bulletin (12).

[*La société populaire de Condat-Montagne à la Convention nationale, s. d.*] (13)

Citoyens Représentans

Encore une fois vous avez sauvé le vaisseau de l'état en faisant régner la justice et l'humanité. Le terrorisme vouloit encore comprimer toutes les ames, mais grace à votre energie, tous les efforts de la malveillance et de l'intrigue se sont brisés à vos pieds. Les malveillans abandonnent leurs projets liberticides, les frippons et les charlatans en patriotisme sont démasqués; faites un effort et le sol de la liberté ne sera plus souillé de ces hommes à qui rien ne coûte pour satisfaire leur ambition. Régénérer les moeurs, encourager les talens, honorer les vertus sociales et domestiques, jurer une guerre a mort aux tyrans, aux factieux, et à tous les êtres immoraux et corrompu, c'est vous mériter l'admiration et la reconnaissance du peuple entier. Forts de l'opinion publique, forts des nombreux partisans que vous faites tous les jours à la liberté, conservés avec courage la dignité du peuple français, donnez à la plus vaste république de la terre l'harmonie sublime qui doit la gouverner et la maintenir, tels sont les voeux d'une société populaire qui dans tous les tems, n'a eu d'autre point de ralliement que la Convention. Oui, Citoyens Representans, la Convention a toujours été l'unique boussole qui nous a dirigé dans toutes nos démarches; c'est par une suite de vos principes que nous n'avons point partagé le délire sanguinaire des prétendus patriotes de Dijon, de Marseille et de Grenoble qui, dans des adresses qu'on auroit pu appeler le codicile de Robespierre vouloient nous entraîner dans une croisade contre l'autorité centrale, nous leur avons répondu par l'anathème et cette réponse est celle que leur a faite la Convention.

Mille actions de graces vous soient rendues de nous avoir envoyé le citoyen Besson, votre digne collegue, il a rempli sa mission d'après les principes de justice, de raison et humanité qui vous animent, il est parti, il a emporté nos regrets et nos bénédictions.

Vive la République, vive la Convention.

Suivent 121 signatures.

(12) P.-V., XLVIII, 183.

(13) C 325, pl. 1410, p. 5. *M. U.*, XLV, 313.

7

Le conseil général de la commune de Cuisery, district de Louhans, département de Saône-et-Loire, invite la Convention à conserver sans cesse ce courage qu'elle a eu dans les occasions périlleuses; il veut qu'elle reste à son poste, non seulement jusqu'à la paix, mais jusqu'à l'affermissement entier de la République.

Mention honorable, insertion au bulletin (14).

8

La société populaire du Dorat, département de la Haute-Vienne, annonce qu'elle a juré de verser, pour le maintien de la République, jusqu'à la dernière goutte de son sang; elle invite la Convention à continuer ses travaux, à continuer d'affermir la République et de consolider le bonheur de la France.

Mention honorable, insertion au bulletin (15).

[*La société populaire du Dorat à la Convention nationale, le 20 vendémiaire an III*] (16)

Citoyens Représentans

Graces eternelles vous soient rendues, vous avez enfin fixé l'opinion publique et le bonheur commun, la justice et la probité ne seront plus désormais de vains mots dont abuseroient les intrigans et les fripons. Le regne immuable des vertus assurera pour toujours la gloire et la prospérité des français; qu'ils cessent de crier à l'oppression, ces êtres immoraux et sanguinaires qui ne se couvroient du manteau du patriotisme que pour voiler leurs vices infâmes, leurs ambitions et leurs intrigues et nous aussi, nous sommes animés de l'amour sacré de la Patrie, de la Liberté et de l'Egalité et nous aussi, nous avons fait pour les conquérir de nombreux sacrifices, que nous sommes toujours prêts a renouveler; et nous aussi, nous avons juré de verser pour le maintient de la République jusqu'à la dernière goutte de notre sang, plutôt la mort que l'esclavage et nous aussi nous abhorrons l'aristocratie et le modérantisme que notre active surveillance a chassé de nos foyers et que nous poursuivrons sans cesse.

Mais qu'ils tremblent également, ces ambitieux, ces intrigans, ces prétendus patriotes par excellence qui pour établir leur empire et leur

(14) P.-V., XLVIII, 183-184. L'adresse imprimée, cote C 323, pl. 1390, p. 18, est une copie de l'adresse donnée ci-dessus. *Arch. Parlement.*, 12 brum., n° 1.

(15) P.-V., XLVIII, 184.

(16) C 325, pl. 1410, p. 14. *M. U.*, XLV, 345; *Bull.*, 20 brum.